

## Conditions générales de ventes (CGV) Pension / Crèche de jour avec LES PETITS DRAGONS

Siret : 838458149 00013

Attestation de connaissances relatives

Aux animaux d'espèces domestiques (chiens, chats, NAC) validé en certificat de Capacité N° 2018/e005-2461

Assurance multirisque pro : B1 8008888

Nom : Mlle SCHUH Mélanie

Adresse : 7, rue des Mouettes 33340 ST CHRISTOLY MEDOC

Tél : 05.64.55.00.57

1. L'entreprise LES PETITS DRAGONS s'engage à respecter les présentes conditions générales, ainsi qu'à fournir une prestation de qualité permettant de privilégier le bien-être, la santé, l'hygiène et la sécurité de l'animal. Le Client accepte sans réserve l'intégralité des conditions générales de vente.
2. Une journée d'essai est obligatoire et facturée au tarif mentionné dans le devis. La pension canine LES PETITS DRAGONS se réserve le droit de mettre fin prématurément à la journée d'essai pour tout motif qu'elle jugera important et en cas de chien agressif, fugueur ou trop peureux.
3. Pour qu'une réservation soit prise en compte un devis devra être signé par les deux parties avec la mention « Lu et approuvé » écrit par le client sur le devis, puis prendre connaissance et accepté les conditions générales de vente.  
La totalité du coût de la prestation devra être versé lors du 1er jour du contrat ou avant, un acompte de 30% sera versé le jour de la journée d'essai pour réserver le service, sans cela aucune date ne sera gardée. La journée d'essai est facturée 15euros qu'elle soit concluante ou non. Le paiement pourra être effectué en espèces, CB ou virement. Tout retard ou défaut total ou partiel de paiement du prix donnera lieu à versement par le client d'une pénalité de retard égale à 25% des sommes restant dues, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.
4. Un devis gratuit et sans engagement sera fourni par LES PETITS DRAGONS dans un premier temps par mail ou par téléphone ou par le biais du formulaire CONTACT du site [www.lespetitsdragons.fr](http://www.lespetitsdragons.fr). Ce devis est valable pendant 7 jours durant lesquels LES PETITS DRAGONS réservent les dates demandées, au-delà et sans devis signé de la mention « Lu et approuvé » LES PETITS DRAGONS annule la demande et ne conserve pas les dates demandées par le client. Si le devis est accepté, le client devra le retourner signé ou faire part de son accord par mail dans ce délai.
5. Lors de la journée d'essai une facture sera donnée au client après règlement, en main propre ou par e-mail. Les conditions générales de service à domicile avec LES PETITS DRAGONS seront remises une seule fois lors du premier contrat, le client se doit de le conserver pour une durée indéterminée.
6. Taux des pénalités de retard. Pénalités de retard au taux annuel de 25%. Les pénalités de retard sont appliquées dès lors que la première visite du contrat commence et sans que le client ai réglé l'intégralité du solde de la prestation ce même jour de première visite. Le règlement du total du séjour devra être payé le jour de l'arrivée chez LES PETITS DRAGONS sans quoi le client se verra refuser le service, ou majoré d'une pénalité de retard de 25% du solde, même si une réservation a été effectuée au préalable et aucun remboursement ne sera possible.

## Conditions générales de ventes (CGV) Pension / Crèche de jour avec LES PETITS DRAGONS

7. Les frais de déplacement en cas de taxi animalier pour venir chercher l'animal seront facturés 0.60€ par kilomètre parcouru, ils peuvent être réduits à 0,40€/ km si LES PETITS DRAGONS le décide et pour une distance supérieure à 20km.
8. En cas d'annulation avant le contrat : pour toute annulation de garde ou crèche de jour l'acompte de réservation (30% du solde du séjour) restera acquis à LES PETITS DRAGONS sauf cause valable : décès de l'animal (obligatoirement présenter le justificatif de décès) sans quoi nous ne pourrions vous rembourser la réservation du séjour de votre chien. Néanmoins, malgré un décès, un forfait de 35€ sera retenu à la pension pour palier au frais de dossier et de réservation du chien.
9. LES PETITS DRAGONS s'engage à la plus grande confidentialité concernant l'identité et le domicile du client.
10. Le client s'engage à mettre à disposition de LES PETITS DRAGONS :
  - le carnet de vaccination de son animal domestique mis à jour et le numéro d'identification, s'il en possède un.
  - la nourriture (croquettes, boîtes alimentaires, friandises) en quantité nécessaire.
  - une serviette, pour les chiens après leurs sorties.
  - le matériel nécessaire à la bonne tenue de l'animal, ex : pour les chiens veuillez vérifier le matériel d'attache pour la promenade (harnais/laisse/collier etc...)
  - produits d'entretiens
  - le ou les bac(s) à litière + litière (pour les NACs).
  - le client s'engage à rembourser les éventuels frais supplémentaires causés au cours de la prestation dans les 48H après le retour de l'animal à son domicile. LES PETITS DRAGONS l'aura averti et s'engage à présenter les justificatifs correspondants afin d'être remboursé.
11. En cas de séjour en crèche, les annulations doivent être faites au plus tard 48h avant l'arrivée du chien, faute de quoi le séjour sera facturé. Les horaires de crèche sont de 8h00 à 18h0, en dehors de ces horaires, un supplément de 25% sera facturé.
12. Le client s'engage à signer ce présent règlement.
13. Le client pourra bien entendu nous contacter aussi souvent qu'il le souhaite par téléphone, sms ou e-mail, pour avoir des nouvelles de son animal et de son logement, dans les heures d'ouverture de la pension (09h-17h00).
14. Les soins ou traitements médicaux éventuels seront administrés uniquement sur ordonnance du vétérinaire, et sous l'entière responsabilité du client. Avant de nous confier votre animal, le propriétaire s'engage à avertir LES PETITS DRAGONS des éventuels problèmes de santé (maladies, allergies...), problème caractériels ou traitements vétérinaires propres à l'animal. Si votre animal est malade avant le service à domicile, le traitement pourra être administré par nos soins selon prescription vétérinaire et ordonnance OBLIGATOIRE de chaque traitement du vétérinaire. Administration médicaments : Pour toute administration de médicaments par voie orale chez le chien, il sera facturé un supplément de 2 euros par jour.

15. LES PETITS DRAGONS 57 se réserve le droit de ne pas manipuler directement l'animal s'il s'avère dangereux. En aucun cas LES PETITS DRAGONS ne peut être tenue responsable en cas de blessures, maladies, décès de l'animal durant ou si l'agressivité de l'animal empêche tous soins.
16. LES PETITS DRAGONS se réserve le droit de refuser une prestation pour un animal dont le statut médical impliquerait des soins médicaux lourds et ce malgré une réservation.
17. Le propriétaire donne droit (par ce règlement signé) à LES PETITS DRAGONS de faire procéder aux soins estimés nécessaires par elle-même ainsi que par le docteur vétérinaire agréé de la pension LES PETITS DRAGONS à savoir la Clinique de L'estuaire à Begadan 33340. Les frais découlant de ces soins (ainsi que le supplément « Taxi animalier ») devront être remboursés par le client en récupérant l'animal sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire.
18. L'alimentation et les médicaments sont à la charge du client. Des quantités suffisantes pour toute la durée de son absence (et un peu plus) devront être prévues et mises à la disposition de LES PETITS DRAGONS. Si ce n'est pas le cas, les frais d'achat et de déplacements seront ajoutés à la facture et devront être remboursés par le client en récupérant l'animal sur présentation des justificatifs d'achat et de déplacement.
19. En cas d'absence prolongée, le client s'engage à en avertir LES PETITS DRAGONS le plus tôt possible ou au minimum avant le dernier jour prévu par le contrat initial. LES PETITS DRAGONS s'engage à assurer la prestation prévue jusqu'au retour du client. Les horaires de garde prévus lors de la journée d'essai pourront néanmoins être modifiés en fonction de nos disponibilités. Les frais occasionnés (prestations supplémentaires et achats éventuels) seront ajoutés à la facture et devront être remboursés par le client avant de récupérer l'animal.
20. En cas de maladie de l'animal, de blessures ou de blessures ou autres problèmes anormaux apparus durant la prestation, LES PETITS DRAGONS s'engage à en informer le client immédiatement. En cas d'urgence, le client autorise LES PETITS DRAGONS à transporter l'animal chez son vétérinaire habituel ou le vétérinaire agréé ou le plus proche dans son véhicule personnel.
21. En ultime recours, et si le client n'est pas joignable, celui-ci autorise le vétérinaire à euthanasier l'animal si cet acte est la seule alternative aux souffrances subies, sous avis vétérinaire. En cas de décès de l'animal, LES PETITS DRAGONS s'engage à respecter la volonté du client si celui-ci a pu avertir LES PETITS DRAGONS suffisamment tôt. Dans le cas où LES PETITS DRAGONS n'a pas de nouvelle du client et de sa volonté, LES PETITS DRAGONS s'engage à incinérer l'animal en collectivité chez le vétérinaire. Les frais ainsi que les frais vétérinaires engagés seront à la charge du client, qui s'engage à rembourser LES PETITS DRAGONS dès la présentation des justificatifs.
22. LES PETITS DRAGONS n'est en aucun cas responsable de quoique ce soit en cas de fugue d'un animal ou en cas de décès accidentel ne mettant pas en cause notre responsabilité, le client renonce à toute poursuite à l'encontre de LES PETITS DRAGONS.

## Conditions générales de ventes (CGV) Pension / Crèche de jour avec LES PETITS DRAGONS

23. Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle a été souscrite par LES PETITS DRAGONS, cependant LES PETITS DRAGONS dégage sa responsabilité à l'égard des dommages matériels infligés par l'animal au domicile du client si toutes les consignes ont été respectées.
24. LES PETITS DRAGONS ne saurait être tenu pour responsable d'un retard ou d'un défaut d'exécution de la prestation prévue lorsque ce retard ou ce défaut résulte, notamment, de la survenance d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers, du fait de l'administration ou du fait du ou d'un autre client ou d'une urgence.
25. Pour des raisons de sécurité, les promenades se font exclusivement en laisse ou en longe. Les animaux doivent être sociables et non dangereux. Si le client ne fournit aucune laisse ou longe ou que celles-ci sont dégradé et que LES PETITS DRAGONS estime qu'il y a un risque, LES PETITS DRAGONS se réserve le droit d'acheter le matériel nécessaire au bon fonctionnement du service à domicile et/ou de la promenade. Matériel qui sera facturé en plus au client et devront être remboursés par le client en récupérant l'animal sur présentation des justificatifs.
26. LES PETITS DRAGONS s'engage à nettoyer et désinfecter les cages de transport utilisées entre chaque prestation.
27. LES PETITS DRAGONS s'accorde le droit de refuser toute demande de prestation allant à l'encontre de la santé ou du bien-être des animaux.
28. Toutes les entrées/sorties des chiens seront faites sur rdv.
29. Un supplément d'un euro sera appliqué les jours fériés, ainsi que sur les prestations réalisées la période scolaires de Noël et Nouvel an. Pour les prestations de Taxi Animalier ce supplément sera également appliqué.
30. Sans réservation le séjour est obligatoirement majoré de 25% (Ex : demande en urgence moins de 48h avant la visite).
31. Toute femelle non stérilisée pourra être acceptée mais LES PETITS DRAGONS ne sera en aucun cas tenu responsable si celle-ci rencontre un mâle en promenade ou au sein de la pension. À partir du 1er janvier 2018, tous les mâles devront être castrés pour leur bien-être et pour éviter toute bagarre au sein de la pension.
32. L'animal ne devra pas montrer de signe d'agressivité envers l'Homme ou ces congénères, sinon la promenade ou le service se fera museler concernant le chien avec LES PETITS DRAGONS.
33. La responsable, Melle SCHUH Mélanie autorise son compagnon Mr Paulet Julien ainsi que sa sœur Melle SCHUH Ludivine (Assistante vétérinaire) à la seconder, à la remplacer (le cas échéant), sans forcément en prévenir son client.

34. Pour des raisons de sécurité, Melle SCHUH Mélanie peut être accompagnée par un membre de sa famille, sans forcément en prévenir son client.
35. Autres animaux (Equin, bovins, poules etc...) un devis sera effectué sur mesure et en fonction de la charge de travail.
36. Les tarifs sont valables pour un animal (sauf Nacs).
37. NAC : Les tarifs sont valables dans un même logement :
  - Pour 3 rongeurs, 1 lapin, 3 oiseaux de petite espèce (ex : Canaries), 2 oiseaux de moyenne espèce (ex : Perruche), 1 oiseau de grande espèce (ex : Perroquet), 1 vivarium de moins de 5 animaux. Pour un animal supplémentaire : de 1€ à 5€ de plus/visite en fonction de la charge de travail supplémentaire.
38. Dans l'impossibilité pour LES PETITS DRAGONS d'honorer sa prestation, le client sera prévenu avant le début de la prestation et sera intégralement remboursé.

## TARIFS – Crèche de jour

### Tarifs chiens

- Tarif par jour pour moins de 4 journées de garde par mois :  
25€
- Tarif par jour pour entre 4 et 8 journées de garde par mois :  
20€
- Tarif par jour à partir de 8 journées de garde par mois :  
15€
- Tarif pour une demi-journée :  
12€

### TARIFS – Pension

#### Tarifs chiens

Chien jusqu'à 35kg : 15€/jour  
Grand chien (+35kg) : 17€/jour

Supplément jours fériés ainsi que 24 et 31 décembre : 3€/jour  
Soins vétérinaires basiques : 2€/jour  
Supplément vacances scolaires : 1€

#### Tarifs rongeurs, NACs

Petits rongeurs : 6€/jour  
Lapins : 7€/jour  
Oiseaux : 8€/jour  
Perroquets : 10€/jour  
Tortues, Bernard l'Hermite, poissons : 6€/jour

### Autorisation de reproduction et de représentation photographique

Je soussigné : propriétaire de l'animal ou des animaux gardés ou promenés par Melle SCHUH Mélanie, autorise cette dernière à photographier mon ou mes animaux (nom des animaux) : .....

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Mlle SCHUH Mélanie à fixer, reproduire et communiquer au public des photographies prises dans le cadre de la pension de l'animal. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par Mlle SCHUH Mélanie ou être cédées à des tiers, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extrait et notamment : Presse, exposition, publicité, projection publique, concours, carte de visite, flyer, site internet etc..... Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des photographies dans tous supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autres exploitations préjudiciables.

### Autorisation de pratiquer les premiers soins

Je soussigné : ..... propriétaire de ou des animaux en garde chez Melle SCHUH Mélanie, autorise cette dernière à prodiguer les premiers soins nécessaires en cas de problèmes avec mon ou mes chiens : nom des animaux : .....

En attendant un avis vétérinaire si cela est nécessaire. Melle SCHUH Mélanie peut être amenée à prodiguer des soins ne nécessitant pas une visite vétérinaire (ex : Petits bobos, bandage, griffe éraflée, petite plaie etc...). Tous les frais en découlant sont à rembourser dans l'intégralité au départ du chien de la pension.

## Conditions générales de ventes (CGV) Pension / Crèche de jour avec LES PETITS DRAGONS

**JE SOUSSIGNE(E) :** ..... propriétaire de ou des animaux en garde avec le service de pension ou crèche de jour LES PETITS DRAGONS et être le client et déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions du règlement avant de laisser mon ou mes animaux en garde.

Les horaires de la pension peuvent variés en fonction des besoins et urgences de LES PETITS DRAGONS (ex : fermeture anticipée, changement d'horaires)

Fait à .....  
Le : ..... / ..... / ..... en double exemplaires,

Signature de LES PETITS DRAGONS:

Signature du propriétaire de ou des animaux en garde chez LES PETITS DRAGONS suivie de la mention : « LU ET APPROUVE » :

Mention : .....